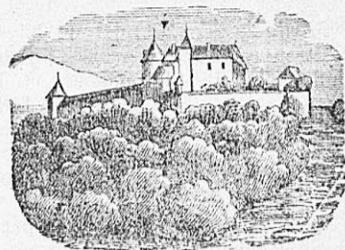




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50
6 mois, 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER: Bulle, dép. 5²⁵ 10¹⁵ 2⁰⁵ 8⁰⁰ — Bulle, arr. 9⁰⁰ 12⁵⁵ 4²⁵ 10¹⁵

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames: 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 22 décembre 1893.

De la justice et des juges.

(Citations américaines.)

I

« Une communauté est au moment d'une crise lorsque la confiance publique dans l'exercice rigoureux et impartial de la justice est ébranlée. Quand le juge, dont le devoir solennellement accepté est d'interpréter et d'appliquer la loi, est regardé comme complice de spéculateurs ou d'hommes d'un parti politique; quand il se permet d'ignorer toute responsabilité exceptée envers ceux par lesquels il a été élu ou par lesquels il espère être réélu, les fondements mêmes de l'ordre social sont ruinés. Le crime est protégé par l'esprit de parti. Le mal joint d'une impunité assurée. Par toute la communauté, les éléments divers et innombrables de l'avarice sont déchaînés sans remords, afin de ravager l'essence de la société et de bannir toute menace de contrainte. »

« Nous regardons la corruption législative et le manque de foi judiciaire, dans les limites où ils dominent aujourd'hui, comme les sources exubérantes du mal. »

« La statistique journalière du crime est effrayante. »

« La taxation devient, dans les limites où elle est poussée, un vol organisé et légalisé. Les sauvegardes et barrières de la justice sont renversées, et les offices eux-mêmes deviennent la récompense et le prix de la supplantation heureuse des droits du peuple. »

« Lorsque la chicane et la fraude paient mieux qu'un travail honnête, le travail honnête sera méprisé, et lorsque, au lieu de l'infamie et de l'impénalité, le crime rapporte des libéralités, les repaires les plus vils de joueurs et d'outlaws nommeront nos législateurs et appointeront nos juges. »

« Les accusations de malhonnêteté publique et de corruption politique sont devenues si communes que les parties accusées sont protégées dans une certaine mesure par leur nombre même. L'individualité de l'offenseur se perd dans la foule. L'écho de l'accusation est étouffé par la voix de quelque nouvel accusateur. »

« S'il y a un défaut radical dans notre méthode d'élections judiciaires, que l'on y obvie! Si l'on en est venu au point de vue que les criminels arrivent par cabale à élire ceux qui les délivreront de la sellette, voyons si l'on ne peut trouver quelque voie pour placer à cette position responsable des hommes connus pour craindre Dieu et haïr la cupidité. »
(New-York Observer.)

NOUVELLES DE LA SUISSE

Assemblée fédérale.

Lundi, le président du Conseil national a annoncé une douloureuse nouvelle. M. Ulrich Burkhalter est décédé dimanche matin. Il assistait encore samedi à la séance. Le collègue que nous venons de perdre, dit-il, faisait peu de bruit; il était simple; il se contentait d'observer et de donner l'exemple de l'assiduité; il était le représentant de cette classe laborieuse des travailleurs des champs qui sont l'honneur de notre démocratie. Le président invite le Conseil à se lever pour honorer la mémoire de celui qu'il vient de perdre.

Le Conseil national a continué le débat sur la question des arts et métiers.

La minorité de la commission, composée de MM. Wild et Vogelsanger, demande la revision des art. 31 et 34 de la Constitution fédérale en vue de préparer non seulement une législation fédérale, mais d'ouvrir un champ nouveau aux législations cantonales.

MM. Decurtins et Curti ont pris la parole pour la proposition de la minorité de la commission.

MM. Cramer-Frey, Gobat et Deucher ont recommandé les propositions de la majorité.

Après une très longue délibération, le Conseil national a voté par 65 voix contre 36 les propositions de la majorité, soit l'introduction pure et simple d'un art. 34 ter dans la Constitution, autorisant la Confédération à édicter des prescriptions uniformes dans le domaine des arts et métiers.

La séance de mercredi matin a débuté par un échange de vues sur l'encombrement des tractanda.

M. le président constate que l'assemblée est débordée de travail. La question d'une revision du règlement se pose, afin de permettre de liquider plus rapidement les affaires. En tout cas, les Chambres seront obligées de tenir une session extraordinaire au mois de mars.

Hier, le Conseil a ratifié la convention sanitaire de Dresde. M. Künzli et Zéby rapportent sur l'emprunt de 20,000,000 de francs. Ils recommandent la ratification de l'arrêté.

M. Zéby fait un exposé de la situation financière de la Confédération. Il dit que si on continue à voter, les yeux fermés, les fortifications, les approvisionnements, les magasins militaires, les canons Maxim, l'emprunt de 20 millions ne suffira pas; avant 5 ans, on sera obligé de revenir sur ces charges, la dette de la Confédération dépassera 100 millions.

M. Tobler demande la réduction de l'emprunt à 10 millions. M. Cramer-Frey objecte qu'après observations prises, il est impossible dans le moment actuel de réduire l'emprunt; il croit aussi qu'avant quelques années un nouvel emprunt sera nécessaire. M. Joos appuie M. Tobler.

L'arrêté est adopté.

* * *

Le Conseil des Etats a voté le crédit destiné à l'exposition industrielle de Zurich. Il a pris acte de l'emploi fait par les cantons du 10 % du produit des alcools.

Il a ensuite abordé la discussion du budget. M. Egli, rapporteur, a fait l'exposé général de la situation financière.

Le Conseil aura la priorité pour la loi contre les anarchistes. La commission se compose de MM. Lienhardt, Richard, Scherb, Isler et Herzog.

Hier, le Conseil a achevé la discussion du budget. La commission relative au palais du parlement, par 5 voix contre 2, propose l'ajournement.

* * *

Le Conseil fédéral convoquera les Chambres en session extraordinaire au mois de mars.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 5

JE T'AIME

PAR
JULES MARY

La soirée est terrible, aussi. Jamais, en paysanne qu'elle est, la Brisollier n'a prêté d'attention aux choses autour d'elle. La campagne l'a toujours laissée indifférente. Elle ne l'a jamais comprise. Elle a passé sa vie courbée sur la terre qu'il fallait meurtrir pour en tirer du pain. Cette nuit-là, ses nerfs se sont affaiblis. Elle se retrouve plus femme, sans qu'elle y réfléchisse. Elle reçoit des impressions. Elle est apeurée. Près d'elle, à ses pieds, sous les hauts joncs, l'humidité nocturne soulève de l'étang des odeurs de pourriture qui lui montent au cerveau et la grisent. Les gouttelettes de pluie clapotent doucement quand elles tombent sur les flaques qui croissent entre les herbes drues. Des chouettes pleurent. Le brouillard bleu flotte au ras de la lande. C'est une étoffe d'un tissu impalpable, léger comme une vapeur, mais qui, peu à peu, s'épaissit, se rapproche, s'élève, l'enveloppe d'un suaire et la fait frissonner jusqu'à la moelle. Sous leur couverture, les enfants grelottent. Ils geignent très bas, parce que la crainte du noir, du silence, de l'inconnu mystérieux que recèle la campagne déserte, les étirent à la gorge.

— Maman! maman! papa!...

Des bouleaux et des sapins se balancent et craquent. Le vent devient plus violent. La pluie cesse. Brisollier ne revient pas. Il est fou. Il ne reviendra plus.

Alors, la paysanne fait un grand geste vers le ciel, vers les marais, vers la nuit, comme pour les prendre à témoin de

sa solitude, de son abandon, de son désespoir.

— Levez-vous, dit-elle aux petits.

Ils ne dormaient pas. Ils sont debout, aussitôt.

— Suivez-moi...

Ils s'accrochent aux jupes déguenillées de la mère qui battent, lourdement mouillées, sur ses jambes, comme une voile lâchée le long de son mât.

Elle s'enfonce, long fantôme, dans le brouillard. Où va-t-elle? Vers la forêt, de l'autre côté, vers la Loire. Elle marche longtemps, sans prononcer un mot. Les petits se traînent, pleurent toujours. Sombres sont les yeux de la mère. Celle-ci aussi est folle. C'est trop de misère. Elle aime mieux en finir.

Et sur l'autre lisière du bois, elle s'arrête, étonnée de trouver l'espace et les yeux fixés sur un large ruban, clair sous la lune, qui s'allonge à ses pieds. C'est le fleuve.

Le vent ne souffle plus. La nuit est plus calme. L'air est embaumé...

Ce jour-là était le troisième depuis le départ d'Hector. Geneviève avait été plus triste. Trinque la considérait avec mélancolie... même avec un peu d'amertume, et il hochait sa vieille tête ridée:

— Perdez donc vingt ans de vie à faire de votre enfant une femme sérieuse! murmura-t-il.

Elle lui sauta au cou en pleurant:

— C'est plus fort que moi!

Dans la soirée, il l'obligea de sortir.

— Viens, dit-il, marche, fatigue-toi... Ça te fera du bien!

Le temps menaçait. Cependant, ce ne fut qu'après une heure ou deux de promenade qu'ils furent inquiets. Ils avaient remonté la rive gauche de la Loire. De la pluie s'échappait d'un nuage gris-foncé, au bout de l'horizon, vers le couchant. Le nuage, poussé par un vent assez violent, se rapprochait. Bientôt le ciel ne fut plus qu'une nappe d'un blond accentué, pareille à de la cendre jaune. La pluie s'avança, les rejoignit, les fonetta en pleine poitrine de ses larges gouttes, tombant si drues qu'elles semblaient lancées par une

machine. Le paysage revêtait des couleurs extraordinaires. Les eaux de la Loire étaient sombres. Une teinte du même jaune sale envahissait la campagne affaissée, les bois de chênes dissimulés dans les champs, les plants de genêts, les coqueux, les landes. Tout à coup, sans transition, se forment deux arcs-en-ciel, l'un brillant des plus chatoyantes couleurs, l'autre plus pâle, reflet du premier. Et dessous ces auréoles gigantesques, des nuages blancs s'amoncellent en un dôme majestueux d'où sortent les flamboyants rayons du soleil déclinant. C'est une apothéose céleste d'où l'on s'attend à voir surgir, d'entre les enroulements floconneux des nuages argentés, les anges et les vierges aux radieuses figures, entourant Dieu le Père qui, d'un geste, chasse la pluie, commande aux vents, ramène la lumière, redonne aux champs leur verdure saine, à la forêt sa parure verte, au fleuve ses eaux limpides, au ciel sa pureté.

Ils revenaient vers la Rosière, longeant la Loire; ils ne se pressaient pas. Le soleil se coucha. La lune monta, triomphante, écartant les ténèbres.

Soudain, devant eux, en quelques secondes, se passa un drame qu'ils n'oublieraient de leur vie.

La Brisollier vient de sortir de la forêt. Elle traîne par les mains les deux bébés. Elle s'avance vers la Loire... si près, qu'elle a les pieds dans la vase. La lune, au ciel déblayé, l'éclaire distinctement, mais lui prête des formes fantastiques.

— Tiens, murmure le père Trinque, elle se baigne tard, celle-là, et la Loire est profonde près des bords.

La Brisollier s'avançait, s'avançait, traînant toujours les petits. D'abord, elle a de l'eau pas plus haut que la cheville. Puis, à mesure qu'elle descend, l'eau monte. Quand elle en a jusqu'aux genoux, les enfants la sentent comme une étouffante ceinture qui étirent leur poitrine. Alors ils ont peur. Ils crient:

— Maman! maman!

(A suivre.)

et impressions.

m. fr. — 85 p. mètre.
135/150 cm. 1.45
solleonné — 85
le doublures — 25
— 60
ies — 65 p. pièce.
— 20
le chem. p. l. 1.85 p. mètre.
ases et robes 1.95
ichy, 100 cm. — 95

aux et de bétail.

e grandeur, de 4.50 à 24 50
toute gr^e 13.50 à 28.
chevaux et de bétail à des
1596



oment des

nt: Quel
le qu'a-

PRIX COU-

alle,

qu'à ce jour.

les pour

gens à

ur vête-

ont vendues

zaine.

unique:

qualité

NNES

au magasin

eront réelle-

855

GRAND DÉPOT

DE
GROS SON

e M. Chiffelle, receveur d'E-
à joli prix du très beau gros
ortant par wagon complet.

ir Pilloud, dépositaire.

seuse-repasseuse.

vient de s'établir à Bulle,
Vve Nicolas Gez, comme blan-
passeuse. Travail prompt et
s modérés.

Marie GROSS

e Lenz, imprimeur-éditeur.

Militaire. — Le projet de loi sur l'organisation des troupes de l'armée suisse prévoit pour l'élite un chiffre total de 4410 officiers et 113,490 sous-officiers et soldats, soit ensemble 118,900 hommes au lieu de 104,071, chiffre de l'effectif réglementaire actuel.

La réserve compterait 36,480 hommes, puis viendrait la landwehr.

Certains corps de troupes spéciaux, au montant de 8250 hommes, seraient formés d'hommes de la réserve et de la landwehr.

Tout le reste de la landwehr serait employé au service de garnison, au service des étapes et au service territorial. A cet effet, il serait formé dans la landwehr 4 brigades d'infanterie, 4 bataillons de carabiniers, 11 escadrons du train (on ne dira plus bataillon du train), 5 lazarets d'étapes, 3 trains de (chemin de fer) sanitaires, 50 sections d'hôpitaux et 4 compagnies d'administration.

Contre les anarchistes. — A la suite de l'attentat commis par l'anarchiste Vaillant au Palais-Bourbon, divers gouvernements s'occupent de renforcer leur législation pénale contre les crimes de cette nature. Ainsi, le Conseil fédéral vient de présenter un projet de loi concernant les crimes contre la sûreté publique, sur le territoire de la Confédération. En voici les principales dispositions :

Celui qui fabrique des matières explosibles, sachant qu'elles sont destinées à des actes criminels, ou celui qui donne des indications pour cette fabrication, ou la facilite d'une manière quelconque, sera puni de cinq ans de réclusion au moins.

Celui qui fait criminellement usage de matières explosibles sera puni d'une peine pouvant aller de dix ans de réclusion au moins jusqu'à la détention perpétuelle.

Celui qui ne dénoncerait pas aux autorités l'individu qui projeterait de faire criminellement usage de matières explosibles, ou qui en fait un usage criminel, sera puni de trois mois de prison.

Si l'incitation au crime par le moyen d'explosifs a lieu par la voie de la presse, ceux qui auront sciemment aidé à la multiplication et à la propagation des écrits seront passibles d'une amende pouvant s'élever à 10,000 fr. ou à un emprisonnement, ou aux deux autres peines réunies.

Monnaie italienne. — Vu l'affluence des monnaies italiennes, la caisse fédérale ne recevra désormais plus d'argent italien des particuliers et banques privées qu'à raison de 80 centimes de commission par 100 fr.; en outre, les envois ne devront pas être inférieurs à 1000 fr.

Zurich. — Dimanche est mort à Zurich, à l'âge de 79 ans, l'historien Georges de Wyss, qui était réputé comme le meilleur connaisseur de notre histoire nationale et le maître le plus savant de l'Ecole d'histoire. M. de Wyss avait célébré, cette année, ses noces d'or. Mercredi 13 courant, il s'alitait et, quatre jours plus tard, rendait le dernier soupir, suivant sa femme de quelques instants dans la tombe, Mme de Wyss étant morte dans la matinée.

Berne. — Mercredi matin, les riverains du lac de Thoun ont été effrayés par un bruit formidable. C'est un gros rocher du Beatenberg qui s'effondrait dans le lac en rompant la route par tunnels qui longe la rive droite. La circulation sera interrompue pendant plusieurs jours. Il n'y a pas d'accident de personnes.

Argovie. — Le jeune bandit Bürgherr, Argovien, âgé de 18 1/2 ans, qui, le 26 août dernier, a tué le Bohémien Bönisch pour lui voler 4 fr., a été condamné à 15 ans de prison.

Tessin. — Trois jeunes gens du village d'Agno, ayant voulu traverser le lac en petit bateau, se sont noyés.

Vaud. — Un accident assez grave est survenu lundi matin à la gare de Grandson.

Un train facultatif de marchandises, se dirigeant de Neuchâtel sur Yverdon, devait passer sans arrêt, vers 7 1/2 h., à la gare de Grandson. Par suite d'une

erreur d'aiguillage, le convoi est entré à toute vitesse dans une voie de garage qui aboutit à un cul-de-sac. La machine et sept wagons ont déraillé et ont été culbutés. Les wagons se sont couchés en travers de la voie, de sorte que la circulation a été interrompue. Les premiers trains arrivant de Neuchâtel et de Lausanne ont dû transborder leurs voyageurs. Il en a été de même du train direct partant de Lausanne à 8 h. 5. La circulation a été rétablie à 10 h. Les dégâts sont considérables, on les évalue à 60,000 fr., mais il n'y a heureusement pas eu d'accident de personnes.

Genève. — Dimanche, à la représentation de l'après-midi donnée par la ménagerie Pianet, le dompteur, M. E. Pianet, a été grièvement blessé à la main gauche par sa panthère *Dahomey*.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Italie. — A Venise, on vient d'arrêter le notaire Angeli, recherché depuis plus de deux ans à la suite de malversations et de détournements s'élevant à une somme de deux millions.

— A la Chambre, M. Crispi est monté à la tribune pour dire que, depuis la constitution du royaume, jamais gouvernement ne s'était présenté devant le pays en présence d'une situation aussi embarrassée. Il a promis de réaliser des économies, mais en disant qu'il ne fallait pas se faire d'illusion. Le discours n'a pas été applaudi. Une foule de députés ont même dit qu'ils ne voteraient pas un centime et qu'ils attendaient des actes pour juger le cabinet.

Il a ensuite été donné lecture d'une lettre de démission de M. Zanardelli comme président de la Chambre, laquelle a été refusée à la presque unanimité.

Allemagne. — On se montre très ému à Berlin d'une dramatique affaire que les journaux viennent de divulguer. Un avocat bien connu, M. le Dr Moll, avait été condamné, il y a un certain temps, à trois ans de maison de force pour faux serment. Le Dr Moll s'est empoisonné il y a quelques jours, laissant pour son défenseur une lettre dans laquelle il proteste en termes extrêmement touchants de son innocence et dit que, ne pouvant plus supporter une injuste condamnation, il préfère mourir.

A Berlin, presque tout le monde considère le Dr Moll comme réellement innocent.

Brésil. — On dit que les cuirassés brésiliens insurgés *Aquidaban* et *Republica* ont capturé les navires du gouvernement *Tiradentes* et *Bahia*.

Une dépêche de Washington prétend que les États-Unis s'opposent à une restauration monarchique au Brésil. Une autre dépêche dit que l'insurrection gagne du terrain.

GRUYÈRE

Fourrages. — Les communes de la Gruyère qui ont encore du son à recevoir de l'Etat, selon commande postérieure, sont informées qu'elles peuvent toucher, dès aujourd'hui, au dépôt de Bulle et aux conditions ordinaires, la quantité de cette marchandise qui leur revient.

Ces communes sont : Avry-devant-Pont, Broc, Corbières, Grandvillard, Pont-en-Ogoz, Pont-la-Ville, Romanens, Sorens, Vaulruz, Villars-d'Avry, Villarvolard et Vuippens.

Il est, en outre, rappelé aux particuliers que les jours de l'ouverture du dépôt sont fixés au lundi et jeudi de chaque semaine, de 9 h. à midi et de 2 à 4 h.

Conférence. — Dimanche 24 courant, à 3 h. après midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, aura lieu la conférence déjà annoncée de M. Rosier,

professeur à l'Université de Genève, sur l'*Emigration et la colonisation contemporaines*. L'entrée est gratuite. Le public y est cordialement invité.

Remerciements. — La Conférence de St-Vincent de Paul à Bulle se fait un devoir de témoigner sa plus vive gratitude aux personnes qui ont dédaigné contribuer au succès du concert de dimanche passé, par leur gracieux concours ou par leur assistance nombreuse.

Ses remerciements en particulier à la Société du Grütli qui a bien voulu prêter gratuitement ses décors pour la circonstance, eu égard au but tout charitable de la soirée.

La recette brute a été de 239 fr. 40 Le Comité.

BIBLIOGRAPHIE

CONTES ET SAYNETES, par Berthe Vadier. Attinger frères, à Neuchâtel (Suisse). 1 vol. in-12, 2 fr.

Mlle Berthe Vadier n'en est plus à compter les succès de ses livres; son renom d'écrivain pour enfants est depuis longtemps si bien établi que les journaux d'éducation et récréation se font un honneur de la compter parmi leurs collaborateurs.

Elle sait merveilleusement parler à l'enfance, lui faire ces récits courts, pleins d'intérêt, d'où se dégagent une morale, une leçon, un encouragement.

Le dernier livre de ses contes est à la hauteur de ses aînés. Une quinzaine de charmantes historiettes, de genres variés, s'y succèdent pour la plus grande joie des petits. Tantôt les héroïnes sont les fillettes, tantôt les personnages importants sont des garçonnets, comme dans la saynète intitulée *la Bourse*, où deux gamins ont trouvé une bourse perdue par un oncle qui profite de la circonstance pour éprouver la probité de son neveu. Celui-ci, dans une querelle avec un camarade, dévoile ses mauvais penchants, et l'oncle qui a tout vu, tout entendu, fait un acte de justice, accompagné d'une petite morale bien sentie.

Ceci narré simplement, comme lorsqu'on parle aux enfants, et présenté de manière à leur montrer la laideur d'une mauvaise action. Lorsqu'il s'agit d'un beau trait de reconnaissance ou de dévouement, comme dans *le Soutier rose*, l'effet n'est pas moindre et les jeunes lecteurs sont autant frappés du blâme que de la louange.

Les bons livres pour les enfants ne sauraient être assez vulgarisés. L'enfant qui aime la lecture, qui raconte des histoires, doit avoir sous la main celles où on lui parle en excellent français, en style élégant et correct le langage qu'il aime et qu'il comprend. C'est pourquoi on ne saurait trop recommander *Contes et saynètes* au moment de Noël et du Nouvel-an.

Une des meilleures cures

à recommander à chacun pour dissiper les pâles couleurs, la chlorose, l'anémie, la faiblesse, les maux de cœur, le manque d'appétit, les défaillances, les mauvaises digestions, crampes d'estomac, etc., est celle du véritable Cognac ferrugineux Golliez; 20 ans de succès toujours croissant. Récompensé avec 10 diplômes d'honneur et 20 médailles or et argent en 20 ans. Réputation universelle. Prescrit journellement par de nombreux professeurs et médecins.

Refusez les contrefaçons qui ne portent pas le nom de Fréd. Golliez, à Morat, et la marque des Deux palmiers.

En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans les pharmacies et bonnes drogueries. [402]

Lorsque des milliers de personnes l'attestent, quand les plus célèbres professeurs et un très grand nombre de praticiens s'expriment avec reconnaissance au sujet d'une préparation comme les véritables Pilules suisses du pharmacien Richard Brandt, on ne peut, certes, douter qu'il ne puisse être question que d'un curatif domestique absolument sérieux. Ce n'est qu'à leur excellente action que les Pilules suisses doivent leur grande vogue actuelle qui n'est égalée par aucun autre remède. Les véritables Pilules suisses du pharmacien Richard Brandt, avec la croix blanche sur fond rouge, ne se trouvent qu'en boîtes de 1 fr. 25 dans les pharmacies. [453]

Étoffes d'habillements et trousseaux p'trennes le mètre à 28, 35, 45, 55, 65, 75, 95, 1.25, 1.45-2.95 cent. Nos collections d'échantillons contiennent un riche choix en toutes sortes d'étoffes pour robes élégantes et utiles de maison, promenade et occasions, ensuite pour cadeaux utiles à domestiques, employés et bnts de bienfaisance. Les prix sont fortement réduits dans la liquidation de Noël. Echantillons franco à disposition. Ettinger & Cie, Centralhof, Zurich. P. S. Pour bals, le plus modernes; échantillons à disposition.

A VENDRE
La Chorale de Bulle met en vente le beau **chronomètre**, soit montre avec chaîne en or, qu'elle a gagnée à la tombola de la section fédérale de gymnastique de Bulle. Le tout est évalué à 500 fr. Les offres sont reçues par CH. MOREL, libraire, caissier de la société. [874]

A VENDRE
Un **potager** à 4 trous, en bon état. S'adresser à F. SAVARY, Clef-Fédérale, à Bulle. [843]

Un ouvrier maréchal trouverait de suite l'occupation chez JONNET, maréchal, à Châtel-St-Denis. [868] Entrée, si possible, déjà mardi prochain.

Bicyclettes.
A vendre, pour cause de santé, une à caoutchouc creux et une à caoutchouc plein, presque neuves, avec facilité de paiement, chez Albert MEYER, au Bry. [862]

AUX CAPITALISTES
Fr. 6000 à 3 1/2-4% sont demandés en premier rang sur immeuble taxé 21,000 fr., rapportant 2200 fr. — Adresser offres D. M. L. 47 à l'imprimerie de la Gruyère. [806]

A louer :
Au centre de la ville de Bulle, un beau et grand **magasin**, avec un **appartement** composé de six pièces au second étage et jardin. [621] S'adresser au notaire DUPRÉ, en dite ville.

Chez Fritz Eberhardt, charcutier, à Bulle, (H1678F) on trouvera toujours, dès à présent, de la **volaille de table** de toute espèce, fraîche et bien préparée, à des prix modérés. [865]

On demande à louer un **café-restaurant** bien situé et jouissant d'une bonne clientèle. Offres à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg, sous E 1554 F. [768]

A louer :
Pour le 1^{er} janvier, une belle **chambre meublée**, bien exposée au soleil et avec une vue splendide. S'adresser au bureau du journal. [873]

A LOUER
à Gruyères l'**auberge du St-Georges**, nouvellement restaurée. S'adresser, pour traiter, à M. BOVER, contrôleur, à Gruyères. [848]

Pour cause de santé, M. JOLLIET, tourneur, a transféré son domicile dans la maison de M. Beaud, près du café du Nord. [869]

A VENDRE
1000 pieds de bon **foin** et **regain** et quelques quintaux de **paille** à distraire. Le bureau du journal indiquera. [856]

A louer :
A Bulle, un bel **appartement** de sept ou cinq pièces, à volonté, avec dépendances. S'adresser au notaire L. MORARD, Bulle. [824]

Vente
Le 29 décembre de Broc vendra place environ 25 et 100 billes de bilions de sapin. Rendez-vous à 9 heures du m [872]

CERCLE DE
D. **Dimanche** à **Assem**
 Mise des En raison de blée, tous les m contrer. Prière de pré du jour affiché

Le même
Soirée
859]

FRC
D. **BLÈS O**
Marchand Pri Sous la C

Société
Lund **Arbr**
Grand à 8 he à l'aube In Les person à la société dite auberge.

Dernie
au prix de chine à co S'adresser t res, au Pension 814]

CONFES
A l'occasion du Nouvel-an, boites et su de **fondant ges**, mar **Berne**, les **gats de M** les à l'euca contre les fièv modique. **Gâteaux** Tous les di **ringues**, vach Se recomm 602] J.

Mme MARTI nancière de l d'Enhaut, à V l'honorable p bre elle desse rue du Simple à cet effet at clients. Vins à

Beaucoup
par celui qui source du m **Dümlin**, soires et gar fins d'outre-m **EXTRANO**, **CUBANA**, s **CURSO**, très **MADRAS**, s **BAHIA**, de l **ESTE**, Envoi fran 5% de rabai

Librairie
Alman
3^e année. E Très pra Prix **Librairie**

Vente de bois.

Le 29 décembre 1893, la commune de Broc vendra en mises publiques et sur place environ 250 stères de foyard et sapin et 100 billes de foyard, aux Marches, plus 50 billons de sapin près des Moulins.
Rendez-vous des miseurs à l'Hôtel de Ville, à 9 heures du matin.

Par ordre :
Le Secrétaire communal.

CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS DE BULLE

Dimanche matin, 24 décembre, à 10 heures :
Assemblée générale

Mise des journaux de 1894.
En raison de l'importance de cette assemblée, tous les membres sont invités à s'y rencontrer.

Prière de prendre connaissance de l'ordre du jour affiché au local.

Le même jour, à 8 h. du soir :
Soirée familiale.

La Commission.

FROMENTS DU PAYS

BLÉS ORGES et AVOINES comprimés.
Marchandises saines et garanties.
Prix très réduits. [735]
Sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.

Société du Grutli de Bulle.
Lundi 25 décembre 1893 :
Arbre de Noël.

Grande soirée familiale à 8 heures précises du soir.
à l'auberge des Tonneliers.
Invitation cordiale.

Les personnes qui veulent faire des cadeaux à la société sont priées de les remettre à la dite auberge. [861]

Dernière liquidation

au prix de facture du dépôt de machines à coudre et accessoires.
S'adresser tous les jendis, de midi à 2 heures, au Pensionnat, à Bulle.
P. Brunisholz. [814]

CONFISERIE SPÉCIALE

A l'occasion des fêtes de la St-Nicolas et du Nouvel-an, on trouvera un beau choix de boîtes et surprises, un bel assortiment de fondants, fruits confits, oranges, marrons glacés et ours de Berne, leckertis fins de Bâle, nougats de Montélimar. Dépôt de pastilles à l'eucalyptus, excellent spécifique contre les fièvres, l'asthme et la toux spasmodique.

Gâteaux en tout genre.
Tous les dimanches, cornets à la crème, meringues, vacherins et vermicelles.
Se recommande
J. PEYRAUD, confiseur. [802]

AVIS

Mme MARTINE TERREAUX, ci-devant tenancière de l'auberge du Saint-Jacques, dite d'Enhaut, à Vuisternens-dev.-Romont, informe l'honorable public qu'à partir du 28 novembre elle desservira le café Faucher, rue du Simplon, à Vevey. Elle se rappelle à cet effet au bon souvenir de ses anciens clients.
Vins de choix. — Restauration. [773]

Beaucoup d'argent est perdu

par celui qui n'achète pas ses cigares de la source du meilleur marché, la maison J. Dümlein, à Bâle, qui offre aux prix dérisoires et garantis fabriqués des tabacs les plus fins d'outre-mer :
EXTRANO, très fins, les 100 pièces 1.80
CUBANA, supérieurs > 2.-
CURSO, très bons > 2.50
MADRAS, supérieurs > 3.-
BAHIA, de Brême, surfin, au lieu de 20.- 5.-
ESTE, > 20.- 5.-
Envoi franco depuis 200 pièces. Par 1000, 5% de rabais. [720] J. Dümlein, Bâle.

Librairie de l'Université (B. Veith),
FRIBOURG (A311F)
Vient de paraître :
Almanach Kneipp 1894

3^e année. Edition française seule autorisée.
Très pratique. Vivement recommandé.
Prix : 60 cent., franco 65 cent. [769]
Librairie de l'Université, Fribourg.

POUR BÉTAIL
Nourriture à bon marché!

Beau froment comprimé, à 18 fr. les 100 kg.
Mais concassé, à 17 fr. les 100 kg.
Farines pour engrais, orges, avoines. Tourteaux de lin et de sésame.
Graines et farine de lin.
PRIX EXCEPTIONNELS
Jos. CROTTI, Bulle.

Magasin d'ameublements.
Ebénisterie. — Menuiserie. — Tapisserie.
N. PASQUIER, Bulle.

A l'occasion du Nouvel-an, grand choix de petits meubles, tels que : Guéridons, tables à ouvrage, étagères, casiers à musique, porte-manteaux, plants, etc.
GRAND CHOIX DE GLACES
Tentures, portières, rideaux, tapis de table, couvertures.
Tapis moquette et bouclés en toutes grandeurs. — Linoléums et carpettes.
Encadrements.
Réparation soignée de meubles antiques et modernes, glaces, cadres, etc.

Je recommande également mon dépôt de BOUGIES et SAVONS FRANÇAIS d'une qualité supérieure incontestable. — Bougies de luxe. [851]

EXTRAITS DE MALT du D^r G. WANDER, à Berne

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40
A l'iodure de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofule, les dartres et la syphilis 1 40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70
Fermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40
Contre la coqueluche. Remède très efficace 1 40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses; nourriture des enfants 1 40
Diastase à la pepsine. Remède pour la digestion 1 40
Sucre et bonbons de malt, très recherchés contre les affections catarrhales.
Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une MÉDAILLE à BRÈME 1874. [549]

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.
A l'exposition de Zurich, diplôme de 1^{er} rang pour excellente qualité.

Réunissant toutes les propriétés du Magenbitter et du fer,
LE BITTER FERRUGINEUX
d'AUG.-F. DENNER, INTERLAKEN
est d'une efficacité merveilleuse contre l'anémie, la chlorose et dans tous les cas où il s'agit de combattre la pauvreté du sang.
Se trouve dans toutes les pharmacies. (M10335Z) [673]

Chemins de fer du Jura-Simplon.

Le 1^{er} janvier 1894, date de la mise en vigueur de la nouvelle loi fédérale du 29 mars 1893 sur les transports par chemins de fer et bateaux à vapeur, un nouveau « Règlement de transport des chemins de fer et bateaux à vapeur suisses » sera introduit en lieu et place du Règlement de transport des chemins de fer suisses, du 1^{er} juillet 1876, et de son annexe. Par suite de ce fait, de nouvelles lettres de voiture seront introduites le 1^{er} janvier 1894 et, à partir de ce moment, les anciens formulaires ne pourront plus être utilisés. — Vers la fin de ce mois, on pourra se procurer ces nouvelles lettres de voiture auprès des stations; les lettres de voiture fournies par l'expéditeur doivent, pour démontrer leur concordance avec les dispositions du Règlement de transport, porter le timbre de contrôle d'une administration de chemin de fer suisse.
On pourra également se procurer vers la fin du mois des exemplaires du nouveau Règlement de transport auprès des stations.
Berne, le 13 décembre 1893.
864] (B6509) Direction du Jura-Simplon.

LOTÉRIE de Fribourg
AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DU 22 FÉVRIER 1893
6^e Série de 1,000,000 de billets chacune donnant 6,447 lots en 8 tirages
ÉMISSION DE LA 1^{re} SÉRIE
1^{er} Tirage : 18 JANVIER 1894
Donnant 918 LOTS répartis comme suit :
Un gros lot de 50,000 fr. | Un gros lot de 10,000 fr.
10 lots de 5,000 fr. | 10 lots de 1,000 fr. | 10 lots de 500 fr.
50 lots de 100 | 100 | 50 | 750 | 20
Tous les lots sont payables en argent.
Le montant en est déposé à la Banque de l'Etat qui le délivrera aux gagnants.
RÉSUMÉ DES LOTS AUXQUELS CONCOURRONT LES BILLETTS DES 6 SÉRIES
UN GROS **200.000** fr.
LOT de **100.000** fr.
Sept gros lots de 50,000 fr.
1 lot de 20,000 fr. | 11 lots de 10,000 fr.
16 lots de 5,000 | 50 | 1,000
110 | 500 | 1,150 | 100
600 | 50 | 4,500 | 20
Les listes des numéros gagnants seront adressées gratuitement à tous les porteurs de billets.
Le Billet : UN franc, joindre 10 centimes pour le retour
Adressez mandat ou timbres-poste à M. RICHARD à Fribourg (Suisse).
Les demandes contre remboursement pour ce tirage sont acceptées jusqu'au 15 Janvier. [856] (H748F)

Vacherins.
Le soussigné est acheteur de bons vacherins pour la fondue.
DECROUX,
café de la Gare, Bulle. [842]
A vendre :
Une bonne jument brune, âgée de 4 ans.
S'adresser à OSWALD GEX, à Bulle. [829] 860]

CASSÉE
et bonne musique
Dimanche 24 décembre
au café du Moléson, à Bulle.
Invitation cordiale.
DEVAUD, tenancier.

Cassée
LE JOUR DE L'AN
à l'Hôtel de Ville, à Gruyères.
Et po le devèlent
Li aré otîé à rive.
Victor DAFFLON.

850] Le 1^{er} janvier, jour de l'an :
Cassée
au Cheval-Blanc, à Vuadens.
Invitation cordiale.
858] DEILLON, aubergiste.

CASSÉE
Dimanche 31 décembre (Saint-Sylvestre)
à l'Hôtel de Ville, Broc.
Invitation cordiale.
867] François RUFFIEUX.

Lundi 25 décembre :
Cassée
à l'auberge du Mouton,
à Avry-dev.-Pont.
Invitation cordiale.
866] M. MOULLET, aubergiste.

ON DEMANDE ET OFFRE
des cuisinières, femmes de chambre, sommelières, filles de ménage sachant cuire, bonnes d'enfants, nourrices; cochers-jardiniers, valets de chambre; portiers, cavistes, vachers, fromagers, charretiers, ainsi que domestiques de campagne, hommes et femmes sachant traire.
M^{me} J. MOEHR-RIDOUX
85, rue du Pont-Suspendu, Fribourg (Suisse).
Placements pour tous pays.
Joindre 20 cent. en timbres pour réponse.
A la même adresse, on demande pour la France des vachers et domestiques de campagne (hommes et femmes sachant traire).
Tous mes placements sont faits avec garantie. (H20F) [83]

SUCRE DE MALT
DR. WANDER
NOMBREUX DIPLOMES ET MÉDAILLES
Chaque pastille, dans la forme ci-dessus, doit porter le nom du fabricant.

Pommade Phenix
Attention!!! Toute personne doit faire un essai de notre pommade Phenix garantie pour faire croître et pousser les cheveux de dames et messieurs, ainsi que la barbe, supprimer les pellicules, arrêter la chute des cheveux, les empêcher de blanchir, prévenir la calvitie.
Envoi contre espèces ou en remboursement.
Prix par boîte
Fr. 1.50 et 3.-
— ou cherche des dépositaires —
Seul représentant pour la Suisse.
Ed. Wirtz,
66, Rue des Jardins Bâle.

QUI N'AIME PAS
les cigares donnant une belle cendre, ayant un fin arôme et enveloppés dans un emballage extra élégant?
Tous ces avantages sont réunis dans les :
Sumatra-Edelweiss, très fins, de 5 cent., le 100 à Fr. 2.65
Perla-Espana exquis, de 7 c., le 100 à 4.15
Bouquet-Sumatra, de 10 c., > 4.70
Fregatta, de 12 c., > 5.90
(H485Q) J. Winiger, Boswil 870] (Argovie).

SCHOCOLAT
Suchard
SUPERIORITÉ INCONTESTÉE
PRIX MODÈRE SE TROUVE PARTOUT
Médaille
Exposition universelle Chicago.

Etoffes soie pour robes de bal

et satins pour mascarades, 65 cent. le mètre

jusqu'à 20 fr. 50, ainsi que des étoffes de soie noir, blanc et couleur, à partir de 65 c. jusqu'à fr. 22.80 le mètre — en uni, rayé, quadrillé et façonné (environ 240 qualités et 2000 nuances et dessins différents).

Damas-soie	à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
Foulards-soie	> 1.50 > 6.55
Grenadines-soie	> 1.50 > 14.85
Bengalines-soie	> 2.20 > 11.60
Etoffe en soie écrue p. robe	> 16.65 > 77.50
Peluches-soie	> 1.90 > 23.65
Satin pour mascarades	> — 65 > 4.85
Dentelles-soie	> 3.15 > 67.50

etc. — Echantillons par retour. [150]
Fabrique de soieries de G. Henneberg, Zurich.

ÉTRENNES — ÉTRENNES

Les fêtes de Noël et du **Nouvel-an** s'approchent et avec elles le moment des étrennes habituelles.

Quelle est la personne qui ne se creuse pas la tête, ces jours-ci, en se demandant : **Quel cadeau pourrais-je faire, un cadeau qui soit aussi utile qu'agréable ?**

Eh bien, ce problème est résolu, car vous n'avez qu'à jeter un coup d'œil sur le **PRIX COURANT CI-DESSOUS** des différents articles que la maison bien connue

A LA CONFIANCE, Grand'rue, Bulle,

offre à l'honorable public de Bulle et des environs dans sa

LIQUIDATION RÉELLE POUR CAUSE DE DÉPART

à des prix de **BON MARCHÉ INCONNU** à Bulle jusqu'à ce jour.

Environ **150 manteaux d'hiver et manteaux imperméables pour dames laissés à tout prix acceptable.**

Seront vendus tous les vêtements pour hommes et jeunes gens à **30 % au-dessous de leur valeur.**

Environ **1200 mètres de drap laine grande largeur pour vêtements pour hommes laissé à tout prix acceptable.**

Toutes les nouveautés pour robes de dames qui restent encore seront vendues à tout prix.

Encore environ **200 douzaines de mouchoirs à 2 fr. la douzaine.**

Gilets de chasse pour hommes et jeunes gens seront liquidés à tout prix.

Avis spécial aux dames de Bulle. — Occasion unique :

Environ **9000 mètres de cretonne blanche de Mulhouse, qualité extra, pour chemises, valeur réelle 95 cent., laissée à 65 cent. le mètre.**

J'engage vivement toute personne désireuse de faire des **ÉTRENNES UTILES**, tout en DÉPENSANT PEU D'ARGENT, de venir rendre visite au magasin **A LA CONFIANCE** où l'entrée est absolument libre et tous les articles seront réellement liquidés **POUR CAUSE DE DÉPART.**

Magasin A LA CONFIANCE

BULLE — Grand'rue — BULLE

Dernière liquidation

AU PRIX DE FACTURE des marchandises suivantes : **Bonneterie ; chapeaux feutres ; Blouses et gilets de chasse.** S'adresser au 2^e étage de la maison Perret-Berthet, à Bulle. **Vente tous les jeudis au bout de la Promenade.** 563] **Charles DESPOND** L'excellent Concentré



en flacons est en vente chez **Alfred Bosson**, à Bulle. Les flacons Maggi de 90 c. sont remplis à nouveau pour 60 c. et ceux de 1 fr. 50 pour 90 c.

Assurance mobilière contre l'incendie.

La Compagnie d'assurances contre l'incendie **« LE PHÉNIX »** assure contre les **risques d'incendie**, l'explosion de la poudre, du gaz, le mobilier, marchandises, récoltes, fourrages, à des **primes fixes** très modérées. S'adresser, pour renseignements, aux agents désignés ci-après pour le district de la Gruyère.

AGENT PRINCIPAL : M. DELLON, Etc., hôtel de l'Écu, à Bulle. **Sous-agents :** MM. PASQUIER, Joseph, fien François, à Bulle.

TORCHE, nég., à Vuadens.
BOURRET, secrétaire communal, à Cerniat.
DUPASQUIER, Emile, secrétaire communal, à La Tour.
MOSSU, François, ancien syndic, à Broc.
DAFFLON, Victor, aubergiste, à Gruyères.
PHARISA, Léon, à Estavannens.
GEINOZ, Etienne, à Neirivue.
WICHT, dépositaire postal, à Hauteville.
PLANCHEREL, chef de gare, à Sâles.
BORCARD, Ph., boursier communal, à Vaulruz.

L'Agent général du **PHÉNIX** pour le canton de Fribourg : **WECK & ABBY, Fribourg (Suisse).**

GRAND DÉPOT

BEAU GROS SON

An magasin de M. Chiffelle, receveur d'Etat, on trouvera à joli prix du très beau **gros son**. Rabais important par wagon complet. 722] **Casimir Pilloud**, dépositaire.

KNEIPP

Cigares extra fins les 200 fr. 3.40
Cigares de sport très fins > > 3.10
Flora I les 200 2.60 et 3.10
Brésiliens extra les 200 fr. 2.95
Havanes les plus fins > > 2.85
Rio-Grande les 200 2.20 et 2.75
Bons Brésiliens les 125 fr. 3.10
(H.454Q) **J. Winiger, Boswyl** (Argovie). 871]

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse : 1 an, 9 francs
Etranger : 1 an, 9 francs
payable d'avance
Prix du numéro
On s'abonne à tout paiement en avance

Bulle

De la

« Nous avons vu qu'un vain motif garde les criminels de l'argent et ce qui influe, est prouvé, qu'il n'y a rien de tel que quitter, ou sinon, ce serait trop ouvrier, manière à faire, jusqu'à ce que l'argent soit disparu ; voyez indéfiniment déjà oubliée, doués d'une manière de sa plus grande. »

Donc, le crime est puni. Il y a le sort des meurtres, les avocats me demandent de démontrer l'importance symbolique de ce qui est devenu tout d'un arlequin.

Il y a tout cela, l'épuration à faire, qui acquitte les meurtres, les avocats sans cesse entre les verbes, que les jurys n'ont pas d'hommes qui plus offrant, qu'il y a au hasard sans limite, quand ils sont.

Exigeons donc des lois et que les noms avec les noms qu'il y ait possiblement.

FEUILLE

JE

Ils se débattaient en tenailles.

— Ah ! ça, qu'est-ce que...

Geneviève, blême, les dents claquent. Surtout plus.

La Brisollier trottait de petites vagues de ce qui remue l'eau dessous, que l'on voit. Elle les noie vivement.

Tout à coup la bulle crève et la lune se mire dans les nuages.

Geneviève se penche même se dévêtir, lette qui paraît n'arriver que par le courant où la vase de vie. La Rosière l'y transporte, c'est d'heure de soins, bras, ouvre les yeux.